

# Une nouvelle mise en examen d'Anne Lauvergeon est autorisée par la Cour d'appel

31 octobre 2018



La Cour d'Appel de Paris a donné raison lundi 29 octobre au parquet national financier (PNF), qui demande de nouvelles mises en examen pour six anciens dirigeants d'Areva, dont l'ex-PDG Anne Lauvergeon, dans un des volets de l'affaire Uramin, a-t-on appris de source proche du dossier.

Le PNF soupçonne ces dirigeants d'avoir tenté de dissimuler dans les comptes du groupe devenu depuis Orano l'ampleur des pertes liées à l'achat du groupe minier canadien Uramin en 2007.

Le bilan financier d'Areva pour 2010 faisait état de 426 millions d'euros de provisions sur les actifs d'Uramin. Mais après le départ d'Anne Lauvergeon du groupe fin juin 2011, ces provisions avaient été portées à 1,456 milliard d'euros.

Dans ce volet, Anne Lauvergeon a déjà été mise en examen en 2016 pour diffusion d'informations trompeuses et présentation de comptes annuels inexacts, de même que l'ex-directeur général délégué Gérard Arbola et l'ex-directeur financier Alain-Pierre Raynaud.

- **Source** : *Capital*
- **Photo** : Anne Lauvergeon en 2012 (*Tangi Bertin*)

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Une-nouvelle-mise-en-examen-d-Anne-Lauvergeon-est-autorisee-par-la-Cour-d-appel>